

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

INVENTAIRES

445

INVENTAIRES DES ARCHIVES PRODUITES
PAR LES
SERVICES DÉCENTRALISÉS
ET LES
ORGANES CONSULTATIFS
DU
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

OFFICE DE LA NAVIGATION

COMITÉ DE CONTENTIEUX

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

COMMISSION NATIONALE DES GRANDS TRAVAUX

par

Caroline SIX



Bruxelles
2009

INVENTAIRES DES ARCHIVES PRODUITES
PAR LES
SERVICES DÉCENTRALISÉS
ET LES
ORGANES CONSULTATIFS
DU
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

OFFICE DE LA NAVIGATION

COMITÉ DE CONTENTIEUX

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE

COMMISSION NATIONALE DES GRANDS TRAVAUX

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME
INVENTAIRES

445



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen Afgeleide Werken
CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification
CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 90 5746 173 6

Archives générales du Royaume

D/2009/531/055

Numéro de publication: Publ. 4811

Archives générales du Royaume
2 rue de Ruysbroeck
1000 Bruxelles

La liste complète de nos publications peut être obtenue gratuitement
sur simple demande (publicat@arch.be)
Elle est également consultable sur notre page électronique (<http://arch.arch.be>)

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME
INVENTAIRES

445

**Inventaires des archives produites
par les
Services décentralisés
et les
Organes consultatifs
du
Ministère des Travaux publics**

*Office de la Navigation
Comité de Contentieux
Conseil supérieur de la Navigation intérieure
Commission nationale des grands Travaux*

par

Caroline SIX

Bruxelles
2009

Table des matières

OFFICE DE LA NAVIGATION. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS ANNUELS, 1928-1972	7
INTRODUCTION	9
I. Le producteur d'archives	9
II. Le fonds d'archives	9
1. <i>Identification du fonds ISAD(G)</i>	9
2. <i>Historique du fonds</i>	9
3. <i>Perspectives de recherche</i>	10
4. <i>Conditions de consultation</i>	11
III. Orientation bibliographique	11
INVENTAIRE	13
COMITÉ DE CONTENTIEUX. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ET AVIS, 1879-1948	17
INTRODUCTION	19
I. Le producteur d'archives	19
II. Le fonds d'archives	22
1. <i>Identification du fonds ISAD(G)</i>	22
2. <i>Historique du fonds</i>	22
3. <i>Perspectives de recherche</i>	23
4. <i>Conditions de consultation</i>	23
III. Orientation bibliographique	23
INVENTAIRE	25

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA NAVIGATION INTÉRIEURE.	
PROCÈS-VERBAUX, 1930-1939	27
INTRODUCTION	29
I. Le producteur d'archives	29
II. Le fonds d'archives	30
1. <i>Identification du fonds ISAD(G)</i>	30
2. <i>Historique du fonds</i>	30
3. <i>Perspectives de recherche</i>	31
4. <i>Conditions de consultation</i>	32
III. Orientation bibliographique.....	32
INVENTAIRE	33
COMMISSION NATIONALE DES GRANDS TRAVAUX.	
DOCUMENTS DES QUATRE SOUS-COMMISSIONS, 1927	35
INTRODUCTION	37
I. Le producteur d'archives	37
II. Le fonds d'archives	37
1. <i>Identification du fonds ISAD(G)</i>	37
2. <i>Historique du fonds</i>	38
3. <i>Perspectives de recherche</i>	39
4. <i>Conditions de consultation</i>	39
III. Orientation bibliographique.....	39
INVENTAIRE	41

Office de la Navigation
Procès-verbaux et rapports annuels
1928-1972

INTRODUCTION

I. Le producteur d'archives

L'Office de la Navigation fut créé par la loi du 13 août 1928, sous la forme d'un organisme public. Doté de la personnalité juridique, il était chargé de la gestion des voies navigables désignées par le Roi. L'Office entra en fonction le 1^{er} janvier 1929 afin d'assurer notamment la régulation du trafic, l'entretien, la réparation et le service des écluses et des barrages, l'aménagement des quais et des berges, les dragages nécessaires à une bonne fluidité du trafic, la gestion des plantations, etc.

En 1976, l'Office fut scindé en deux entités, l'une francophone, l'autre néerlandophone et doté d'un nouveau cadre organique.

II. Le fonds d'archives

1. *Identification du fonds ISAD(G)*

B – Archives générales du Royaume

Nom du fonds : Archives de l'Office de la Navigation - Dienst der Scheepvaart

Dates : 1928-1972

Langues : français, néerlandais

Articles : 72 (5 m.l.)

2. *Historique du fonds*

Ce fonds était conservé au Centre d'Information et de Documentation du SPF Mobilité et Transports. Aujourd'hui, celui-ci dépend du Service d'encadrement Personnel et Organisation et conserve l'ensemble des ressources documentaires du SPF.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au cours du temps, diverses bibliothèques ont été créées et ont coexisté au sein du même ministère. Lors

de sa création au début des années 1980, au sein du Ministère des Communications, le centre de documentation a ainsi hérité de collections provenant de la bibliothèque de la Marine, de la bibliothèque centrale et de celle attachée au secrétariat général. Toutefois, ces collections n'ont pas toujours été épargnées par les déménagements successifs au sein du Ministère des Communications.

Une partie des collections du Centre provient également de la Bibliothèque centrale du Ministère des Travaux publics. Un arrêté ministériel de 1850 mentionne déjà l'existence d'une bibliothèque relevant du Secrétariat général mais il faut attendre l'arrêté royal du 2 mars 1881 pour qu'une Bibliothèque centrale soit officiellement créée. Placée sous la compétence du Comité de direction des Ponts et Chaussées, elle devait offrir toutes les ressources documentaires techniques utiles aux fonctionnaires des divers services. Toutefois, d'autres bibliothèques préexistantes ne furent pas démantelées pour autant.

En plus de ce remarquable ensemble d'ouvrages le centre avait également rassemblé une collection d'archives produites par les services dotés autrefois d'une bibliothèque. Bien qu'originales et n'existant qu'à un seul exemplaire pour la plupart, elles avaient été assimilées à des livres dans la mesure où ces documents étaient reliés sous forme de volumes.

Au printemps 2005, les services d'encadrement ainsi que trois directions générales du SPF ont déménagé leurs activités vers le nord de Bruxelles. Sachant que son centre de documentation conservait notamment des archives, dont une part importante, tant en volume qu'en intérêt historique, remontait au 19^{ème} siècle, nous avons immédiatement pris contact avec Monsieur Wilfried Mertens, responsable du centre, afin d'obtenir le versement d'un maximum de ces archives aux Archives générales du Royaume. Les volumes inventoriés ci-après y ont été versés le 17 mai 2005.

3. *Perspectives de recherche*

Ce fonds couvre l'essentiel de la période de fonctionnement de l'Office de la Navigation. De plus, il est constitué des procès-verbaux des

séances du conseil d'administration et des rapports d'activité de l'Office. Ce fonds présente donc un réel intérêt pour le chercheur.

4. Conditions de consultation

Les archives de l'Office de la Navigation sont accessibles à toute personne munie d'une carte de lecteur des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

III. Orientation bibliographique

COPPIETERS G., « Dienst der Scheepvaart – Office de la Navigation, 1928-1976 », dans CARNEL S., COPPIETERS G., PIRLOT V., PLISNIER F., *Guide des organismes d'intérêt public en Belgique. Tome II : Notices des parastataux soumis à la loi du 16 mars 1954 et de ceux supprimés auparavant*, vol.1. Bruxelles, AGR, 2008 (*Guides* 70) p. 321-325.

VELLE K., *Het Ministerie van Openbare Werken (1837-1990)*, 1^{ère} partie : *organisatie*, Bruxelles, AGR, 1993 (*Miscellanea Archivistica* n^{os} 32) p. 426-427.

INVENTAIRE

- 1 - 29. Rapports annuels, exercices, 1928 – 1969, 1929 – 1970.
26 volumes et 2 cahiers
1. 1929.
 2. 1930, manque.
 3. 1931.
 4. 1932, manque.
 5. 1933.
 6. 1934.
 7. 1935, manque.
 8. 1936 – 1937.
 9. 1938 – 1939.
 10. 1948.
 11. 1949. 2 cahiers
 12. 1950.
 13. 1951.
 14. 1952.
 15. 1953.
 16. 1957.
 17. 1958.
 18. 1959.
 19. 1960.
 20. 1961.
 21. 1962.
 22. 1963.
 23. 1964.
 24. 1965.
 25. 1966.
 26. 1967.
 27. 1968.

28. 1969¹.
29. 1970.
- 30- 72. Procès-verbaux des séances et délibérations du conseil
d'administration, copies, 1928 – 1972. 43 volumes²
30. 15 décembre 1928³ – 16 décembre 1930.
31. 20 janvier – 30 décembre 1931.
32. 7 janvier – 1^{er} décembre 1932.
33. 5 janvier – 7 décembre 1933.
34. 4 janvier – 6 décembre 1934.
35. 3 janvier – 5 décembre 1935.
36. 2 janvier – 3 décembre 1936.
37. 4 janvier – 2 décembre 1937.
38. 6 janvier – 1^{er} décembre 1938.
39. 5 janvier – 7 décembre 1939.
40. 4 janvier – 19 décembre 1940⁴.
41. 9 janvier – 4 décembre 1941.
42. 7 janvier – 3 décembre 1942.
43. 7 janvier – 2 décembre 1943.
44. 6 janvier – 7 décembre 1944.
45. 4 janvier – 6 décembre 1945.
46. 3 janvier – 5 décembre 1946.
47. 2 janvier – 4 décembre 1947.
48. 15 janvier – 2 décembre 1948.
49. 6 janvier – 1^{er} décembre 1949.
50. 2 février – 30 novembre 1950⁵.
51. 4 janvier – 6 décembre 1951.
52. 3 janvier – 4 décembre 1952.
53. 8 janvier – 3 décembre 1953.

¹ Inclus : des statistiques.

² Inclus : table alphabétique des matières, chaque année en fin de volume.

³ 1^{ère} séance du conseil d'administration de l'Office.

⁴ Inclus : table alphabétique des matières, 1928-1940.

⁵ Inclus : table décennale alphabétique des matières, 1941-1950.

54. 7 janvier – 2 décembre 1954.
55. 6 janvier – 1^{er} décembre 1955.
56. 5 janvier – 6 décembre 1956.
57. 1957, manque.
58. 9 janvier – 4 décembre 1958.
59. 8 janvier – 3 décembre 1959.
60. 7 janvier – 8 décembre 1960⁶.
61. 12 janvier – 7 décembre 1961.
62. 4 janvier – 6 décembre 1962.
63. 3 janvier – 5 décembre 1963.
64. 9 janvier – 3 décembre 1964.
65. 7 janvier – 2 décembre 1965.
66. 6 janvier – 1^{er} décembre 1966.
67. 5 janvier – 7 décembre 1967.
68. 11 janvier – 31 décembre 1968.
69. 16 janvier – 11 décembre 1969.
70. 15 janvier – 3 décembre 1970.
71. 7 janvier – 2 décembre 1971.
72. 13 janvier – 7 décembre 1972.

⁶ Inclus : table décennale alphabétique des matières, 1951-1960.

**COMITÉ DE CONTENTIEUX
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ET AVIS
1879-1948**

INTRODUCTION

I. Le producteur d'archives

L'Arrêté royal du 15 mai 1858 institua auprès du Ministère de l'Intérieur un comité pour l'examen des questions de législation et d'administration générale. Pour chaque affaire qui lui était soumise, le comité s'adjoignait à titre temporaire le chef de service compétent ou le délégué de celui-ci.

Ce comité ne fonctionnait pas seulement pour le service du Ministère de l'Intérieur. Les autres départements, surtout celui de la Justice, le consultaient fréquemment. De 1858 à 1879, le Ministère des Travaux publics lui a soumis l'avant-projet de loi sur les tramways, la question de responsabilité des bourgmestres en ce qui concerne les certificats de vie, etc.

L'Arrêté royal du 10 octobre 1879, créant un comité de contentieux auprès du département des Travaux publics, mit fin à cette collaboration. Ce nouveau comité, composé de cinq membres, était chargé de codifier les lois et les règlements généraux d'administration relatifs aux divers services de ce département, de réunir en un recueil spécial les décisions de principe intervenues en ces matières et de rédiger une instruction générale du point de vue du contentieux.

Suite au transfert, le 4 août 1882, de l'administration des Ponts et Chaussée et des Mines au Ministère de l'Intérieur, un « comité consultatif commun au Ministère de l'Intérieur et à celui des Travaux publics pour l'examen des questions de législation administrative générale et le contentieux administratif » fut institué le 22 mars 1883. Il était chargé de l'examen des questions de législation, d'administration générale et de contentieux administratif. Ces questions lui étaient soumises par les chefs de ces départements. Ce comité était composé de dix membres au plus, nommés par les Ministres de l'Intérieur et des Travaux publics. Il se réunissait à la demande de l'un des deux ministres.

Lors de sa séance du 17 avril 1883, le comité a été divisé en deux sections de cinq membres. La première, présidée par le président du comité, était chargée des affaires qui se rattachaient aux anciennes attributions du Ministère de l'Intérieur : administration des lettres, instruction publique, affaires administratives et communales, etc. La seconde section, présidée par le vice-président, s'occupait des affaires qui se rattachaient aux nouvelles attributions du Département de l'intérieur et au Département des travaux publics. Les affaires provenant des autres départements devaient être transmises au président par le Ministre de l'intérieur, à charge du président d'en confier l'examen à la section dont les attributions étaient les plus proches.

Chaque section tenait son registre de procès-verbaux. Un registre particulier fut ouvert pour les procès-verbaux des sections réunies. La correspondance se rattachant à chaque section était signée par son président et par son secrétaire, attachés à la première section. Toutes les affaires étaient adressées au président du comité qui en faisait la distribution réglementaire entre les sections. Il était tenu au courant de toutes les décisions et de toute la correspondance.

Le comité était composé de magistrats choisis parmi les membres des deux hautes cours du pays. Le secrétaire du collège était l'intermédiaire indispensable entre l'administration et le comité. En dehors des séances, il préparait et complétait les dossiers de questions souvent fort complexes à élucider.

Le 16 juin 1884, fut créé le Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes. Ce nouveau département reprenait des compétences qui étaient jusque là du ressort du Ministère des Travaux publics, à savoir : l'Administration des Chemins de fer, l'Administration des Postes et des Télégraphes et l'Administration de la Marine. À cette occasion, l'appellation du comité fut simplifiée en Comité consultatif de Législation, d'Administration générale et de Contentieux administratif, tandis que sa deuxième section passait sous la compétence du nouveau ministère.

Entre 1887 et 1912, les deux sections n'ont été amenées à délibérer en séance plénière qu'une seule fois, le 29 mars 1911. Sur la réquisition

simultanée des départements de l'Intérieur et des Chemins de fer, un avis a été émis sur la question de savoir quelle était l'étendue du pouvoir des communes pour s'opposer aux installations par l'État, pour les besoins de ses services, de conduites de gaz, d'électricité et d'eau. Entre 1912 et 1928, le cas s'est présenté une fois.

À partir de 1910, en raison de l'extension du réseau ferré pour répondre aux besoins de l'industrie et du commerce, de l'intensité du trafic international, des chemins de fer vicinaux, des téléphones, etc., les activités de la 2^{ème} section, qui s'occupait des affaires intéressant les chemins de fer, postes et télégraphes ont augmenté considérablement. La matière, très technique, nécessitait des études préalables ardues.

Par l'Arrêté royal du 31 décembre 1919, il devint le Comité consultatif de Législation et d'administration générale. À partir du 27 juillet 1922, cet organe, toujours commun aux deux départements, s'intitula Comité consultatif de contentieux administratif et d'administration générale. La deuxième section s'occupait des affaires concernant les transports, les postes et les télégraphes. Elle avait un domaine bien délimité et son existence propre, à tel point qu'en 1938, d'aucun estimait qu'elle aurait même pu être dénommée Comité consultatif d'Administration générale des Transports, des Postes et des Télégraphes.

Entre 1879 et 1938, ce comité a siégé en 580 réunions, dont 277 avis émis à partir du moment où les administrations des Transports et des PTT constituèrent un Ministère à part entière. Les questions d'un caractère réellement contentieux, susceptibles de nécessiter le recours aux instances judiciaires, n'y ont été traitées que dans des proportions minimales. Le domaine des consultations du comité était celui d'une commission d'administration générale émettant des avis sur les questions de droit que le département lui soumettait.

En 1938, se posa la question de la pérennité du comité face à la création éventuelle d'un conseil d'État. Il fut établi que le comité n'était pas de nature à faire double emploi avec une cour de contentieux ou un conseil d'État, dans la mesure où ses attributions dans ce domaine n'étaient remplies que dans des proportions peu appréciables dans l'ensemble de son activité. Le

Conseil d'État ayant vu le jour au 23 décembre 1946, l'existence du comité ne se prolongea toutefois pas au-delà du 23 août 1948.

II. Le fonds d'archives

1. Identification du fonds ISAD(G)

Nom du fonds : Archives du Comité de Contentieux - Comité de Législation / Geschillencomité - Comité van Wetgeving

Dates : 1879-1948

Langues : français, néerlandais

Articles : 10 (0,7 m.l.)

2. Historique du fonds

Ce fonds était conservé au Centre d'Information et de Documentation du SPF Mobilité et Transports. Aujourd'hui, celui-ci dépend du Service d'encadrement Personnel et Organisation et conserve l'ensemble des ressources documentaires du SPF.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au cours du temps, diverses bibliothèques ont été créées et ont coexisté au sein du même ministère. Lors de sa création au début des années 1980, au sein du Ministère des Communications, le centre de documentation a ainsi hérité de collections provenant de la bibliothèque de la Marine, de la bibliothèque centrale et de celle attachée au secrétariat général. Toutefois, ces collections n'ont pas toujours été épargnées par les déménagements successifs au sein du Ministère des Communications.

Une partie des collections du Centre provient également de la Bibliothèque centrale du Ministère des Travaux publics. Un arrêté ministériel de 1850 mentionne déjà l'existence d'une bibliothèque relevant du Secrétariat général mais il faut attendre l'arrêté royal du 2 mars 1881 pour qu'une Bibliothèque centrale soit officiellement créée. Placée sous la compétence du Comité de direction des Ponts et Chaussées, elle devait offrir toutes les ressources documentaires techniques utiles aux fonctionnaires des divers

services. Toutefois, d'autres bibliothèques préexistantes ne furent pas démantelées pour autant.

En plus de ce remarquable ensemble d'ouvrages le centre avait également rassemblé une collection d'archives produites par les services dotés autrefois d'une bibliothèque. Bien qu'originales et n'existant qu'à un seul exemplaire pour la plupart, elles avaient été assimilées à des livres dans la mesure où ces documents étaient reliés sous forme de volumes.

Au printemps 2005, les services d'encadrement ainsi que trois directions générales du SPF ont déménagé leurs activités vers le nord de Bruxelles. Sachant que son centre de documentation conservait notamment des archives, dont une part importante, tant en volume qu'en intérêt historique, remontait au 19^{ème} siècle, nous avons immédiatement pris contact avec Monsieur Wilfried Mertens, responsable du centre, afin d'obtenir le versement d'un maximum de ces archives aux Archives générales du Royaume. Les volumes inventoriés ci-après y ont été versés le 17 mai 2005.

3. *Perspectives de recherche*

Ce fonds couvre toute la période de fonctionnement du Comité. Le dossier relatif à son évolution permet en outre de clarifier son histoire. Ce fonds présente donc un intérêt indéniable pour le chercheur.

4. *Conditions de consultation*

Les archives du Comité de Contentieux - Comité de Législation sont accessibles à toute personne munie d'une carte de lecteur des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

III. Orientation bibliographique

DEVOLDER C., *Het Ministerie van Verkeer en van Post, Telegrafie en Telefonie (1884-1990)*, 1^{ère} partie : *organisatie*, vol. 2, Bruxelles, AGR, 1995 (*Miscellanea Archivistica* n^{os} 63) p. 742-743.

VELLE K., *Het Ministerie van Openbare Werken (1837-1990)*, 1^{ère} partie : *organisatie*, Bruxelles, AGR, 1993 (*Miscellanea Archivistica* n^{os} 32) p. 480-481.

INVENTAIRE

1. Dossier concernant la législation, la mise en place et l'évolution du comité, 1879 – 1938. 1 chemise
2. Répertoires chronologique et thématique des avis émis par le comité consultatif de contentieux administratif. 3 cahiers
- 3 - 10. Registre des procès-verbaux des séances et avis de la 2^{ème} section du comité de contentieux, 1879 – 1948. 7 volumes
 3. 20 octobre 1879¹ – 7 avril 1882.
 4. 11 avril 1882 – 3 mars 1885.
 5. 17 mars 1885 – 11 février 1893.
 6. 13 février 1893 – 14 décembre 1911.
 7. 23 décembre 1911 – 12 mai 1922.
 8. 12 mai 1922 – 24 novembre 1926.
 9. 18 février 1927 – 1^{er} décembre 1932.
 10. 2 février 1933 – 12 mai 1948.

¹ 1^{ère} séance.

Conseil supérieur de la Navigation intérieure
Procès-verbaux
1930-1939

INTRODUCTION

I. Le producteur d'archives

Le Conseil supérieur de la Navigation intérieure fut fondé selon les termes de l'arrêté royal du 20 août 1912. Il était chargé de rassembler les informations relatives à la navigation intérieure et de chercher à améliorer la navigation et l'exploitation des voies navigables afin de conseiller au mieux le ministre compétent dans ce domaine. Dans ce but, il s'occupa notamment de la révision de divers articles du règlement de police, des chômages de la navigation et du règlement de questions soumises par des associations de bateliers.

Organisme paritaire, il était composé d'un nombre égal de représentants émanant de trois groupes : des services et d'organismes publics, outre les Travaux publics siégeait notamment un représentant de celui des Communications, des intérêts généraux, notamment d'organisations issues du secteur industriel, et enfin de la batellerie. À l'origine, ses membres étaient au nombre de douze.

En août 1923, le Conseil supérieur de la Navigation intérieure absorba la Commission d'exploitation des voies navigables. Cette commission avait été créée le 21 février 1919, par arrêté royal, auprès du Ministère des Chemins de fer, des Postes et de la Marine. Elle avait pour objet d'achever le programme et les travaux de la Commission interalliée des voies navigables, de formuler des propositions d'organisation pour la période de démobilisation et de présenter des programmes rationnels de l'exploitation des voies navigables. Elle s'était surtout efforcée de mettre en place des organismes aptes à décharger les chemins de fer, en pleine réorganisation, du transport des matières poudreuses. Ses attributions, très similaires à celles du Conseil, les mettaient en concurrence potentielle.

Suite à l'absorption de cette commission, le Conseil s'élargit à vingt-et-un membres. Il fut ensuite réorganisé et vit sa composition modifiée à de nombreuses reprises entre 1945 et 1972. Passé à trente-six membres en 1940, il en compta finalement jusqu'à quarante dans les années septante. La

principale refonte le concernant fut fixée par l'arrêté du Régent du 18 novembre 1949. À cette occasion ses compétences furent étroitement liées à l'Administration des Voies hydrauliques pour l'entretien et l'amélioration du réseau navigable et surtout à la mission du Service d'exploitation des Voies navigables en ce qui concerne les questions juridiques et réglementaires nationales et internationales en cette matière.

La contribution la plus remarquable du conseil fut l'élaboration de la loi du 5 mai 1936 sur l'affrètement fluvial. Pour le reste, ses travaux portèrent essentiellement sur les problèmes d'exploitation des voies navigables. Ainsi, entre 1960 et 1966, ses membres s'investirent presque totalement dans la difficile question des horaires de manœuvre des ouvrages d'art. Entre 1966 et 1974, le Conseil ne s'est pas réuni. Les derniers arrêtés le concernant insistaient sur le caractère consultatif de ses avis. Il fut supprimé le 8 mars 1984.

II. Le fonds d'archives

1. Identification du fonds ISAD(G)

Nom du fonds : Archives du Conseil supérieur de la Navigation intérieure - Hoge Raad voor de Binnen(scheep)vaart

Dates : 1930-1939

Langues : français, néerlandais

Articles : 9 (0,7 m.l.)

2. Historique du fonds

Ce fonds était conservé au Centre d'Information et de Documentation du SPF Mobilité et Transports. Aujourd'hui, celui-ci dépend du Service d'encadrement Personnel et Organisation et conserve l'ensemble des ressources documentaires du SPF.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au cours du temps, diverses bibliothèques ont été créées et ont coexisté au sein du même ministère. Lors de sa création au début des années 1980, au sein du Ministère des

Communications, le centre de documentation a ainsi hérité de collections provenant de la bibliothèque de la Marine, de la bibliothèque centrale et de celle attachée au secrétariat général. Toutefois, ces collections n'ont pas toujours été épargnées par les déménagements successifs au sein du Ministère des Communications.

Une partie des collections du Centre provient également de la Bibliothèque centrale du Ministère des Travaux publics. Un arrêté ministériel de 1850 mentionne déjà l'existence d'une bibliothèque relevant du Secrétariat général mais il faut attendre l'arrêté royal du 2 mars 1881 pour qu'une Bibliothèque centrale soit officiellement créée. Placée sous la compétence du Comité de direction des Ponts et Chaussées, elle devait offrir toutes les ressources documentaires techniques utiles aux fonctionnaires des divers services. Toutefois, d'autres bibliothèques préexistantes ne furent pas démantelées pour autant.

En plus de ce remarquable ensemble d'ouvrages le centre avait également rassemblé une collection d'archives produites par les services dotés autrefois d'une bibliothèque. Bien qu'originales et n'existant qu'à un seul exemplaire pour la plupart, elles avaient été assimilées à des livres dans la mesure où ces documents étaient reliés sous forme de volumes.

Au printemps 2005, les services d'encadrement ainsi que trois directions générales du SPF ont déménagé leurs activités vers le nord de Bruxelles. Sachant que son centre de documentation conservait notamment des archives, dont une part importante, tant en volume qu'en intérêt historique, remontait au 19^{ème} siècle, nous avons immédiatement pris contact avec Monsieur Wilfried Mertens, responsable du centre, afin d'obtenir le versement d'un maximum de ces archives aux Archives générales du Royaume. Les volumes inventoriés ci-après y ont été versés le 17 mai 2005.

3. *Perspectives de recherche*

Le fonds est lacunaire puisqu'il ne couvre qu'une petite partie de la période d'activité du Conseil supérieur de la Navigation intérieure. Toutefois, dans la mesure où il s'agit des procès-verbaux des séances plénières et de

ceux des sous-commissions, accompagnés de leurs pièces annexes, ce fonds présente un réel intérêt pour le chercheur.

Celui-ci trouvera, en outre, un substantiel complément dans le fonds Service de la navigation intérieure, versé en 2005 aux Archives générales du Royaume, qui renferme une quarantaine de dossiers relatifs au conseil pour la période 1912-1975. Enfin, le fonds Service d'exploitation des Voies navigables apportera un appoint intéressant quant aux missions du Conseil.

4. Conditions de consultation

Les archives du Conseil supérieur de la Navigation intérieure sont accessibles à toute personne munie d'une carte de lecteur des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

III. Orientation bibliographique

DEVOLDER C., *Het Ministerie van Verkeer en van Post, Telegrafie en Telefonie (1884-1990)*, 1^{ère} partie : *organisatie*, vol. 2., Bruxelles, AGR, 1995 (*Miscellanea Archivistica* n^{os} 63) p. 754-755.

VELLE K., *Het Ministerie van Openbare Werken (1837-1990)*, 1^{ère} partie : *organisatie*, Bruxelles, AGR, 1993 (*Miscellanea Archivistica* n^{os} 32) p. 496-497.

INVENTAIRE

1. Registre des procès-verbaux et pièces annexes des séances plénières, 1930 – 1932. 1 volume
2. Registre des procès-verbaux et pièces annexes des séances de la première sous-commission, 1930 – 1932. 1 volume
3. Registre des procès-verbaux et pièces annexes des séances des deuxième, troisième et quatrième sous-commissions, 1930 – 1932. 1 volume
- 4 - 9. Registre des procès-verbaux et pièces annexes des séances plénières et des quatre sous-commissions, 1933 – 1939. 6 volumes
4. 1933.
5. 1934.
6. 1935.
7. 1936.
8. 1937.
9. 1938 – 1939.

Commission nationale des Grands Travaux
Documents des quatre sous-commissions
1927

INTRODUCTION

I. Le producteur d'archives

La Commission nationale des Grands Travaux est créée le 1^{er} mars 1927. Ses missions principales consistent en l'organisation et en la rationalisation de l'exploitation des moyens de communication.

À ce titre, elle est plus particulièrement chargée d'étudier la faisabilité technique, financière et économique de travaux dans trois domaines, premièrement ceux destinés à lutter contre les inondations dans le bassin de la Meuse, deuxièmement ceux relatifs à la production et à la répartition de l'énergie hydro-électrique et enfin ceux propres à améliorer l'accès des bassins industriels du centre du pays à la mer.

Elle est également à l'origine de la création du Fonds spécial et temporaire des Grands Travaux, créé le 24 avril 1928 sous la forme d'un service décentralisé à personnalité juridique, pour lequel elle a intensément étudié et préparé le terrain.

II. Le fonds d'archives

1. *Identification du fonds ISAD(G)*

B – Archives générales du Royaume

Nom du fonds : Archives de la Commission nationale des Grands Travaux -
Nationale Commissie voor de Grote Werken

Dates : 1927

Langues : français

Articles : 3 (0,6 m.l.)

2. *Historique du fonds*

Ce fonds était conservé au Centre d'Information et de Documentation du SPF Mobilité et Transports. Aujourd'hui, celui-ci dépend du Service d'encadrement Personnel et Organisation et conserve l'ensemble des ressources documentaires du SPF.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Au cours du temps, diverses bibliothèques ont été créées et ont coexisté au sein du même ministère. Lors de sa création au début des années 1980, au sein du Ministère des Communications, le centre de documentation a ainsi hérité de collections provenant de la bibliothèque de la Marine, de la bibliothèque centrale et de celle attachée au secrétariat général. Toutefois, ces collections n'ont pas toujours été épargnées par les déménagements successifs au sein du Ministère des Communications.

Une partie des collections du Centre provient également de la Bibliothèque centrale du Ministère des Travaux publics. Un arrêté ministériel de 1850 mentionne déjà l'existence d'une bibliothèque relevant du Secrétariat général mais il faut attendre l'arrêté royal du 2 mars 1881 pour qu'une Bibliothèque centrale soit officiellement créée. Placée sous la compétence du Comité de direction des Ponts et Chaussées, elle devait offrir toutes les ressources documentaires techniques utiles aux fonctionnaires des divers services. Toutefois, d'autres bibliothèques préexistantes ne furent pas démantelées pour autant.

En plus de ce remarquable ensemble d'ouvrages le centre avait également rassemblé une collection d'archives produites par les services dotés autrefois d'une bibliothèque. Bien qu'originales et n'existant qu'à un seul exemplaire pour la plupart, elles avaient été assimilées à des livres dans la mesure où ces documents étaient reliés sous forme de volumes.

Au printemps 2005, les services d'encadrement ainsi que trois directions générales du SPF ont déménagé leurs activités vers le nord de Bruxelles. Sachant que son centre de documentation conservait notamment des archives, dont une part importante, tant en volume qu'en intérêt historique, remontait au 19^{ème} siècle, nous avons immédiatement pris contact

avec Monsieur Wilfried Mertens, responsable du centre, afin d'obtenir le versement d'un maximum de ces archives aux Archives générales du Royaume. Les volumes inventoriés ci-après y ont été versés le 17 mai 2005.

3. Perspectives de recherche

Le fonds inventorié ci-après ne compte que trois articles. Toutefois, dans la mesure où il rassemble des archives des quatre sous-commissions et qu'il couvre toute la période d'activité de la Commission, il présente un réel intérêt pour le chercheur.

4. Conditions de consultation

Les archives de la Commission nationale des Grands Travaux sont accessibles à toute personne munie d'une carte de lecteur des Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces

III. Orientation bibliographique

F. BAUDHUIN, *Belgique 1900-1960. Explication économique de notre temps*, Louvain, 1961, p. 134-135.

IDEM, *Histoire économique de la Belgique, 1914-1939. T. 1. Grandeurs et misères d'un quart de siècle*, Bruxelles, 1944, p. 209-211.

C. DEVOLDER, *Het Ministerie van Verkeer en van Post, Telegrafie en Telefonie (1884-1990), 1^{ère} partie : organisatie, vol. 2*, Bruxelles, AGR, 1995 (*Miscellanea Archivistica* n^{os} 63) p. 765.

K. VELLE, *Het Ministerie van Openbare Werken (1837-1990), 1^{ère} partie : organisatie*, Bruxelles, AGR, 1993 (*Miscellanea Archivistica* n^o 32) p. 173 et 502.

INVENTAIRE

1. Dossier¹ de la première sous-commission chargée de la construction de réservoirs et de barrages en Ardennes, 23 mars – 13 juillet 1927. 1 volume
2. Dossier² de la deuxième sous-commission chargée de l'aménagement de la Meuse et de la Sambre en territoire belge ; documents de la quatrième sous-commission chargée de la gestion des chemins de fer entre Anvers et Gand et les régions apparentées, 31 mars – 27 juin 1927. 1 volume
3. Dossier³ de la troisième sous-commission chargée des aménagements nécessaires à la navigation entre la Meuse et Anvers, 4 avril – 22 juin 1927. 1 volume

¹ Inclus : procès-verbaux des séances, les notes, les rapports et la correspondance de la commission.

² Idem.

³ Idem.

ISBN : 978 90 5746 173 6

